Image not found or type unknown

Chauffage défectueux d'octobre 2015 à mai 2016

Par **Nana53**, le **16/09/2016** à **18:13**

suite à des travaux d'infiltrations,mon chauffage accumulateur à du être démonté,remis après plusieurs demandes auprès de mon gardien dont celui-ci n'a pas transmis au responsable du secteur ni au chef de l'habitat Immobilière 3F
Depuis celui-ci n'ai plus programmé afin que que les briques réfractaire accumulent la nuit de 23 heures à 7 heures puisse restituer la chaleur accumulée la nuit,à de partir de 7 heures, plus économique en énergie.
J'ai attendu le printemps,l'été,aucune intervention ni de courrier de la part d'immobilière 3f,l'an passé je me suis chauffée avec un radiateur à bain pour un trois pièces malade
opérée à cœur ouvert à plusieurs reprise ,asthmatique avec bronchique chroniques, des divers douleurs arthrosiques
QUE PUIS JE FAIRE, PETITE RETRAITE.MA RETRAITE PART POUR PAYER 'EDF ET LE loyer.Vous remercie de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés